



**HAL**  
open science

## Master Droit public

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit public. 2010, Université Jean Monnet Saint-Étienne - UJM. hceres-02040882

**HAL Id: hceres-02040882**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040882v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Masters – Vague A

## ACADÉMIE : LYON

Établissement : Université de Saint-Etienne – Jean Monnet

Demande n° S3110054589

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit public

## Présentation de la mention

Le master « Droit public » apparaît comme un moment fort de la formation des étudiants stéphanois, celui de la spécialisation, après une licence de droit généraliste.

La deuxième année de master ne présente qu'une seule spécialité propre à l'Université de Saint-Etienne - Jean Monnet :

- « Droit et administration » (apparemment double parcours recherche/professionnel, renouvellement par fusion).

Deux autres spécialités sont présentées en co-habilitation avec les universités Lyon 2 - Lumière et Lyon 3 - Jean Moulin :

- « Droit public fondamental » (spécialité recherche, fusion).
- « Contrats publics » (spécialité professionnelle, renouvellement).

## Avis condensé

- Avis global :

La mention « Droit public » traduit, avec un certain réalisme et assez d'originalité, le positionnement de la Faculté de droit stéphanoise dans le paysage régional.

D'une part, elle co-habilite deux tiers des spécialités de la deuxième année du master avec les universités Lyon 2 - Lumière et Lyon 3 - Jean Moulin.

D'autre part, elle développe un profil relativement spécifique, en privilégiant, sur le plan méthodologique, la modalité du séminaire, et en développant, en ce qui concerne l'orientation des études, une vision théorique du droit public (les problèmes fondamentaux).

La formation est donc de nature à œuvrer en faveur d'une pérennisation des études de droit public à l'Université de Saint-Etienne - Jean Monnet. D'ailleurs, la spécialité propre à la Faculté de droit (stéphanoise) semble polyvalente, ouvrant aux parcours « professionnel » et recherche. A ce dernier niveau, on rappellera que l'Université de Saint-Etienne - Jean Monnet accueille l'un des principaux centres de recherches juridiques associé au CNRS, le CERCRID (Centre de recherches critiques sur le droit).



- Points forts :
  - Une orientation originale.
  - L'accent sur la méthodologie.
  - Une politique pertinente de co-habilitations.
  
- Points faibles :
  - L'ouverture internationale faible.
  - Le nombre relativement restreint des intervenants professionnels.
  - La faiblesse du nombre d'étudiants.
  
- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A
  
- Recommandations pour l'établissement :

L'ouverture internationale pourrait être mieux développée, peut-être par le biais d'une intégration plus étroite des chercheurs du CERCRID dans les enseignements du master 2. La construction des partenariats avec des universités étrangères permettrait d'assurer un recrutement plus conséquent des effectifs.

## Avis détaillé

### 1 ● OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

L'objectif général de la mention de master est de donner aux étudiants une formation solide en droit public, en développant les notions fondamentales de la discipline, mais sans oublier pour autant le droit des contentieux.

En deuxième année, la mention associe des objectifs scientifiques et professionnels en bon équilibre, autour du problème du droit de l'administration, au sens large, c'est-à-dire en incluant aussi les aspects constitutionnels.

### 2 ● CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

Le positionnement de la mention de master « Droit public » dans le contexte de la faculté de droit semble très pertinent, ouvrant, après une licence généraliste, des perspectives professionnelles générales qui couvrent tous les métiers du droit public. Devant la concurrence, au niveau régional, du grand pôle universitaire lyonnais, l'Université de Saint-Etienne - Jean Monnet fait état d'une politique forte de mutualisation et co-habilitation.

L'irrigation de la recherche pourrait être plus conséquente, compte tenu de l'existence dans l'université stéphanoise de l'un des centres de recherches CNRS les plus dynamiques en droit, le CERCRID, certes, orienté plus clairement vers le droit privé.

L'ouverture internationale reste très faible ; la taille de la faculté de droit ainsi que l'environnement régional ne devraient pas être rédhibitoires pour construire une politique spécifique à ce niveau, d'autant moins que le vivier des étudiants étrangers en deuxième année de master semble important.

### 3 ● ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

La première année du master se structure avec une unité fondamentale (trois matières) et une unité complémentaire (de 12 crédits européens - CE) à chacun des deux semestres.

La spécialisation en deuxième année prévoit un tronc commun développé dans le cadre du PRES (pôle de recherche et d'enseignement supérieur) Université de Lyon, et cinq unités d'enseignements (UE) à Saint-Etienne (deux au semestre 3, trois au semestre 4).

Les stages sont favorisés dès la première année.



L'équipe des enseignants est avant tout universitaire. Le comité de pilotage marque une ouverture, plutôt timide, vers le monde socio-professionnel.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

L'origine des étudiants inscrits en M1 est surtout locale (92 % proviennent de l'Université Jean Monnet), une partie importante des étudiants du master continuent une spécialisation (19 sur 29 admis en 2007-2008, 5 préparent des concours et seulement 3 rentrent dans la vie active à travers la recherche d'un emploi).

En M2 (selon des chiffres correspondants à l'année 2008-2009), le pourcentage des étudiants locaux est de l'ordre du 89 %, le 11 % restant est composé des étudiants diplômés dans des établissements étrangers.

Les taux de réussite sont élevés dans les deux années du master.

# Avis par spécialité )

## Droit et administration

- Avis :

La spécialité « Droit et administration » offre une formation de nature polyvalente, qui s'adapte bien au contexte de la Faculté de droit stéphanoise. Si le parcours professionnel peut présenter un objet un peu trop large, le parcours « recherche » semble susceptible de remplir ses objectifs scientifiques. En effet, l'orientation de la spécialité, les modalités de l'enseignement, et la politique de mutualisation sont de nature à permettre à l'Université Jean Monnet de conserver une formation de droit public de haut niveau en cinquième année. Peut-être un adossement plus net à un programme de recherches pourrait mieux éloigner les risques de double emploi avec la spécialité publiciste généraliste que présente l'Université Lyon 3 - Jean Moulin, et à laquelle la faculté stéphanoise est associée. Toutefois, la politique de recrutement programmé montre que la faculté de Saint Etienne est très attachée à la pérennité de son équipe publiciste, de très bon niveau par ailleurs.

- Points forts :

- Une orientation « conceptuelle » originale.
- Une équipe universitaire de qualité.
- La mutualisation importante avec les universités lyonnaises.

- Points faibles :

- Des intervenants professionnels relativement restreints.
- Risque d'un double emploi avec la formation « Droit public approfondi » au niveau recherche.
- Objet trop large pour une spécialisation professionnelle.

- Recommandation pour l'établissement :

Il conviendrait de mieux afficher les deux parcours de la deuxième année du master, professionnel et recherche.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

## Contrats publics

L'avis concernant cette spécialité a été communiqué à l'établissement porteur (Université Lyon 3 - Jean Moulin) où elle est intitulée « Droit des contrats publics ».

## Droit public fondamental

L'avis concernant cette spécialité a été communiqué à l'établissement porteur (Université Lyon 3 - Jean Moulin) où elle est intitulée « Droit public approfondi ».